



La Maison d'Alliance Saint-Benoît à Belmont-Tramonet

Un habitat ouvert depuis février 2024 !

Les bienfaits d'une vie en béguinage

- Profiter d'une vie fondée sur l'entraide et la bienveillance
- Lutter contre l'isolement
- Préserver son autonomie
- La proximité d'un lieu de vie spirituelle pour permettre à ceux qui le souhaitent d'en profiter

La Maison d'Alliance, une forme d'habitat inclusif

La Maison d'Alliance qui permet à des personnes âgées et/ou handicapées, de vivre chez elles sans être seules avec des espaces communs et privés correspond pleinement à l'essence de l'Habitat Inclusif



Un modèle d'accompagnement qui a fait ses preuves

✓ Une charte de vie établit avec les futurs habitants qui garantit l'esprit d'un vivre-ensemble harmonieux.

Deux personnes ressources sont chargées d'accompagner la Maison dans le temps long :

- ✓ La coordinatrice
- ✓ L'accompagnatrice

Une aide à la vie partagée allouée pour dix personnes à partir de Juillet 2024



La Coordinatrice

Au titre de l'Aide à la Vie partagée, elle :

✓ Assure l'animation du projet de vie sociale et partagée :

Elle identifie les activités et fixe les réunions avec les membres du groupe d'Aide à la Vie Partagée (10 personnes)

Parmi les activités financées par l'Aide à la Vie Partagée, nous avons :

- Ateliers gym douce
- Ateliers peinture
- Ateliers Scrapbooking
- Jardin partagé
- Sortie découvertes



La Coordinatrice

Elle propose des actions favorisant l'ouverture de la Maison sur l'extérieur

- Invite les habitants à se rendre aux activités environnantes (vœux de la Mairie par exemple)

Facilite le lien entre les habitants et entre les habitants et l'extérieur

- Rencontre avec le club de marche, etc...

Plus généralement et pour l'ensemble de la Maison d'Alliance :

- ✓ Aide à l'emménagement
- ✓ Rend compte des activités, réussites et difficultés rencontrées au sein de la Maison d'Alliance à l'association Maisons d'Alliance



Quelques chiffres...

- 27 logements créés dans 1 243 m² pour un budget global de 3,3 M€ de réhabilitation
- 125 m² de surfaces dédiées à la vie collective : Foyer, atelier couture – bricolage, buanderie
- Des espaces verts : un grand parc



Quelques chiffres...suite

- 29 personnes logées
- 10 personnes bénéficient du financement de l'Aide à la Vie Partagée
- Des logements allant du T1 au T4 :
 - 6 logements T1 (env. 320 €/mois HC)
 - 12 logements T2 (env. 450 €/mois HC)
 - 8 logements T3 (env. 620 €/mois HC)
 - 1 logement T4 (830 €/mois HC)

